



COMMUNIQUÉ DE PRESSE




20 novembre 2024



AVOIR UN TOIT
MANGER
ÊTRE SOIGNÉ
APPRENDRE
S'EXPRIMER
JOUER
ÊTRE AIMÉ
RÊVER...

CONSTRUISONS UN AVENIR JUSTE ET ÉGALITAIRE.
CHAQUE ENFANT A DES DROITS. SANS EXCEPTION.

Suivez
nos actions
sur fcpe.asso.fr

 @fcpe.nationale
 @fcpenationale
 @FCPE_nationale



Journée
internationale
des droits
de l'enfant
20.11.2024

20 novembre 2024 - Journée internationale des droits de l'enfant : la FCPE se mobilise encore et toujours

Aujourd'hui encore, alors que le 20 novembre 2024 marquera le 35e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, un texte internationalement ratifié par une majorité d'États, trop d'enfants et de jeunes vivent dans des conditions indécentes et violentes.

En témoignent les bombes qui pleuvent sur les écoles, les maisons en Ukraine, en Palestine, au Liban et dans de nombreuses autres régions du monde au mépris du droit international qui protège les populations civiles. En France aussi quand les conditions de vie décentes ne sont pas garanties, c'est le quotidien des enfants qui est impacté : aller à l'école, se rendre chez le médecin, manger à sa faim, dormir au chaud, savoir qui contacter en cas de danger...

Le 7 décembre, la FCPE organisera son colloque national sur le thème "[Ce que la pauvreté fait à l'école, ce que l'école fait de la pauvreté](#)" à Avignon.

Dans son rapport final le 2 juin 2023, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, chargé d'examiner tous les cinq ans la mise en œuvre de la CIDE par ses États parties, avait notamment enjoint la France d'éliminer la pauvreté des enfants sur l'ensemble du territoire. La FCPE et ses représentants de parents partout en France participent au quotidien à rendre leurs droits effectifs dans le cadre de leur parcours scolaire, et bien au-delà. Leur implication dans structures nationales comme DEI France, Solidarité Laïque, AEDE, la COFRADE, e-enfance, les collectif LGBTQIA+, JUJIE ou ceux locaux comme "Enfants sans toit", "le réseau éducation sans frontière" en est l'engagement concret et indéfectible.

La promotion des droits des enfants et de leur respect est essentielle. Car, comme l'explique l'ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny Jean-Pierre Rosenczveig, « la société sera à terme gagnante dans cette démarche ». « Les enfants vivent souvent la loi comme une somme d'interdits alors qu'elle est d'abord et avant tout protectrice des plus faibles et celle qui défend les droits et les libertés fondamentales. La connaissance de la loi est alors l'un des vecteurs de connaissance des droits et devoirs de chacun. La société a tout intérêt à montrer aux jeunes que la loi les protège plus qu'elle ne les contraint. »

À propos de la FCPE

Première fédération de parents d'élèves, forte de plus de 140 000 adhérents, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui agit sur l'ensemble du territoire hexagonal comme dans les territoires ultramarins. Elle est également présente dans les établissements français à l'étranger.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE